

TOUR HIVERNAL EQUIP'ATHLE



RENNES
STADE DÉPARTEMENTAL ROBERT-POIRIER



	9h00	Fin de dépôt des équipes U14 au secrétariat				
	9h30	Réunion du Jury U14				
		CONCOURS				
COURSES	Horaire	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
50m BEF	10h00					BEM
50m Haies (65) BEM	10h30	BEF				
	11h00		BEM	BEM	BEF-BEM	
50m Haies (65) BEF	11h15					
50m BEM	11h30					BEF
1 000m BEM	12h30	BEM	BEF	BEF		
1 000m BEF	13h00					
2 000m Marche BE	13h30					
	13h30	Fin de dépôt des équipes U16 au secrétariat				
	13h30	Réunion du Jury U16				
COURSES	Horaire	LONGUEUR	TRIPLE	HAUTEUR	PERCHE	POIDS
3 000m Marche MI	14h30	MIM	MIF	MIF		MIF
	14h40					
50m Haies (84) MIM	14h50				MIF-MIM	
50m MIF	15h10					
50m MIM	15h40					
50m Haies (76) MIF	16h20	MIF	MIM	MIM		MIM
1 000m MIM	17h00					
1 000m MIF	17h30					

Horaires ajustables en fonction des engagements

TOUR HIVERNAL EQUIP'ATHLE



RENNES
STADE DÉPARTEMENTAL ROBERT-POIRIER



INFORMATIONS :

Pour les concours :

Pour les sauts horizontaux et le Poids, **4 essais par athlète**

Pour les sauts verticaux, **8 essais maximum par athlète** (Si le 8ème est une réussite, un seul essai ensuite à chaque barre supérieure jusqu'au premier échec)

Les athlètes peuvent participer à 3 épreuves maximum SEULEMENT s'ils remplissent les conditions d'un triathlon :

- U14 : 1 course, 1 saut et 1 lancer OU 50m, 50m Haies et 1 concours
- U16 : 1 course et 2 concours OU 2 courses de familles différentes et 1 concours

Famille des courses : Demi-fond/Marche, Sprint ou Haies

Si l'athlète ne participe qu'à 2 épreuves

- En U14 : soit 1 course + 1 concours, soit 1 saut + 1 lancer
- En U16 : interdiction de disputer 2 courses de la même famille

Le non-respect de ces clauses entraînera l'annulation de la meilleure cotation pour l'équipe.

Toutes les modalités du Tour hivernal du Challenge sont détaillées dans le **livret de la Commission Nationale Jeunes**

Composition des équipes :

Dans chaque équipe, le club peut présenter jusqu'à **5 athlètes par épreuve et par sexe**. Le non-respect de cette clause entraînera la prise en compte pour l'équipe des 5 moins bonnes cotations dans l'épreuve concernée.

Jeunes Juges :

Dans chaque équipe, le club peut présenter un Jeune Juge, U14 ou U16, qui officiera tout le temps de la compétition. Il ne peut donc pas participer à des épreuves pour l'équipe.

Au même titre que les athlètes, sa participation au jury entraînera des points pour l'équipe en fonction de son niveau de qualification :

- 5 points pour un Jeune Juge non certifié
- 20 points pour un Jeune Juge certifié Apprenti
- 30 points pour un Jeune Juge certifié Confirmé
- 40 points pour un Jeune Juge certifié Expérimenté

TOUR HIVERNAL EQUIP'ATHLE



RENNES
STADE DÉPARTEMENTAL ROBERT-POIRIER



INFORMATIONS :

Inscriptions :

Les inscriptions des athlètes et jury sont à effectuer sur le site du Comité Ille-et-Vilaine d'Athlétisme (athle35.athle.org), rubrique Compétitions puis Engagements, **avant le Jeudi 26 novembre à 12h00.**

Attention : Veiller à engager vos équipes dans les bonnes divisions !

Si votre club présente plusieurs équipes, indiquer le numéro de l'équipe dans le numéro d'ordre de l'athlète. Sans numéro, les athlètes seront automatiquement placés dans la dernière équipe.

Aucune modification possible après le dépôt des équipes au secrétariat !

Les équipes seront vérifiables sur le site du Comité la veille de la compétition.

La confirmation des équipes devra être déposées au secrétariat avant l'horaire indiqué pour la catégorie

Jurys :

Chaque club s'engage à fournir le nombre de juges suffisant selon **le quota indiqué en page 3**

Sans juges, pas de compétitions !